

ARCHITECTE
Robert Berthet 1986



RÈGLES LOCALES

OBSTACLES D'EAU (R. 26)

- Trou n° 4 : pour toute balle reposant dans l'obstacle d'eau situé autour du green, le joueur a l'option d'utiliser la DZ.
- Trou n° 14 : pour toute balle reposant dans l'obstacle d'eau à droite du trou, le joueur a l'option d'utiliser la DZ.

TERRAIN EN RÉPARATION (R.25)

- Trou N° 8 : tous les arbustes situés à droite du chemin de voiturette sont considérés comme jeunes plantations à protéger et permettent un dégagement sans pénalité (stance et mouvement intentionnel)

HORS-LIMITE (R.27)

- Aux trous n° 11 et 12, le parc à moutons est hors-limite

POINTS RENDUS EN MATCH PLAY

Diff. Hcp	Simple 3/4
1	1
2	2
3	2
4	3
5	4
6	5
7	5
8	6
9	7
10	8
11	8
12	9
13	10
14	11
15	11
16	12
17	13
18	14
19	14
20	15
21	16
22	17
23	17
24	18

18 trous



DUNKERQUE

> parcours Vauban

www.bluegreen.com/dunkerque

GOLF BLUE GREEN DUNKERQUE

Fort Vallières - 2075 Route du Golf - 59380 Coudekerque Village
tél. +33 (0)3 28 61 07 43 - fax +33 (0)3 28 60 05 93 - e.mail : dunkerque@bluegreen.com

Découvrez les autres golfs Blue Green sur www.bluegreen.com



GRUPE SAUR

www.bluegreen.com

